

Conseil Municipal du 22 FEVRIER 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers présents :

Excusé(e)(s) :

Quorum : 6

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Serge LARROQUE

Date de convocation : 23/01/2019

Le 22 février 2019 à 9h le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Denis REYNE. La séance est ouverte à 9h

Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à	Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à
BELLOT NICOLE		X	LARROQUE SERGE	X	
BOYER ANDRE	X		MERINO OMBELINE	X	
CASTAING LAURENT	X		REYNE DENIS	X	
COLLOT SERGE	X		SADRAN ANNICK		X
FRECHAUT CEDRIC	X		TERRADAS MADELEINE	X	
GABILLAUD STEPHANE	X				

Compte-rendu synthétique des décisions et/ou informations du Conseil Municipal vendredi 22 février 2019

N° ORDRE	DELIBERATIONS	DECISIONS
02 Délibération 03-2019	Annule et remplace délibération n°02-2019- erreur d'écritures.	Adopté à l'unanimité
03 Délibération 04-2019	Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget	Adopté à l'unanimité dans les limites suivantes Article 2051 = 3.000 € (JVS MAIRISTEM) Article 2152 = 2.000 € (SARL CHATAIGNE)
04 Délibération Certificat administratif	Certificat administratif régularisation écritures d'ordres	<u>Fonctionnement dépenses</u> 042/675 26.135,60 042/6761 4.800,00 <u>Fonctionnement recettes</u> 77/775 24.500,00 042/7761 6.435,60 <u>Investissement dépenses</u> 040/192 6.435,60 <u>Investissement recettes</u> 024/024 -24.500,00 040/192 4.800,00 040/2158 6.935,60 040/2182 19.200,00
INFORMATIONS		
01	Approbation compte rendu du 31 janvier 2019	Adopté à l'unanimité

Fin de séance 9h30